

«Nathalie Goulet : Affaire Findus ou le naufrage de la réglementation sur l'étiquette»

10/02/2013

Nathalie Goulet : Affaire Findus ou le naufrage de la réglementation sur l'étiquette

Suite au scandale de la viande de cheval dans les surgelés, Nathalie Goulet dénonce le dumping normatif et l'opacité des circuits.

Nathalie Goulet demande une commission d'enquête sénatoriale et des sanctions exemplaires.

Toutes les personnes, professionnels ou responsables de la filière alimentaire, dénoncent depuis longtemps les doubles standards dans l'application des normes de sécurité alimentaire notamment des récents entrants dans l'Union européenne, Roumanie, Bulgarie et Pays Baltes.

L'affaire des surgelés Findus est emblématique de cette opacité des réseaux et de l'application aléatoire des contraintes européennes.

Quand on sait à quels contrôles sont soumis nos entreprises et nos abattoirs et le coût des mises aux normes, on comprend l'intérêt économique et financier qu'il y a à ne pas les suivre.

Il faudra plus qu'une commission d'enquête, il faudra des sanctions exemplaires de façon à ce que nos entreprises qui respectent les normes soient elles montrées en exemple.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/@UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)